

# UE – Poisson transgénique : la prudence est vivement conseillée

Par Christophe NOISETTE

Publié le 30/11/2009, modifié le 27/02/2025

Une nouvelle étude, réalisée par l'Université de Göteborg en Suède et financée par l'UE (Projet « Ecological risk-assessment of transgenic salmon »), incite à la prudence en matière de commercialisation de poissons transgéniques (saumon et truite arc en ciel) [1].

Cette recherche a bénéficié de 202 600 euros via le programme « Marie Curie actions » du sixième programme-cadre (6ème PCRD) de l'UE. Les chercheurs demandent que les élevages de poissons transgéniques soient clairement « confinés » afin d'éviter absolument toute possibilité d'échappement. Ils préconisent même de réaliser ces élevages dans des bassins situés en pleine terre. « L'une des possibilités est d'élever les poissons transgéniques à terre, ce qui empêcherait toute évasion », explique le chercheur suédois. « Il faut au minimum maintenir les poissons fertiles dans un système clos ».

En effet, les chercheurs estiment que, si des poissons transgéniques s'échappent, ils auront tendance à « coloniser » les saumons non transgéniques. Les simulations ont été faites dans un laboratoire reproduisant les conditions réelles. Les chercheurs ont notamment observé qu'en cas de pénurie alimentaire, les poissons transgéniques résistaient mieux, de même qu'ils avaient une meilleure résistance à l'augmentation de la température de l'eau. Le Dr Sundström fait remarquer que « c'est probablement parce qu'ils convertissent mieux les aliments et sont plus compétitifs ». Dernier élément mis en exergue par les chercheurs : le fait que les poissons transgéniques accumulent plus les toxines dans leur chair que les autres poissons. Et dans le cas des poissons génétiquement modifiés pour grossir plus vite, la présence d'une hormone de croissance dans leur chair pourrait être un autre risque pour le consommateur.

En 1999, William Muir et Richard Howard, chercheurs à l'Université Purdue, en Indiana, avaient eux aussi démontré par des simulations par ordinateurs « qu'en libérant 60 poissons transgéniques parmi 60 000 individus, le groupe entier disparaît en 40 générations » [2].

L'élevage commercial de poissons transgéniques n'est autorisé nulle part, mais plusieurs demandes d'autorisation de poissons transgéniques ont d'ores et déjà été déposées dans l'UE, au Canada, au Chili ou encore aux États-Unis.

[1] « EU-funded study urges caution on transgenic fish farming », Cordis, 16 septembre 2009

[2] [Poissons transgéniques : études et contexte](#)

Adresse de cet article : <https://infogm.org/ue-poisson-transgenique-la-prudence-est-vivement-conseillee/>